



Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook

12 décembre 2011

COATICOOK, LE 13 DÉCEMBRE 2011 – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière. Tout d’abord, une modification a été apportée au plan d’action de l’Entente de développement culturel signée entre la Ville de Coaticook et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Ce changement nous permettra de bénéficier d’un montant de 7 500\$ supplémentaire qui sera consacré au classement d’archives à la Société d’histoire de Coaticook. L’organisme possède à lui seul une imposante collection de photographies qui ne sont pas toutes classées. Par ailleurs, les autres organismes culturels de la Ville pourront bénéficier des services de la Société d’histoire pour classer et préserver leurs archives.

Par résolution, le conseil municipal a convenu de modifier le nombre de collectes des plastiques agricoles pour l’année 2012. Il y aura maintenant 12 collectes annuellement au lieu de 16. Cette modification nous permet de respecter le même calendrier que les autres municipalités de la MRC de Coaticook ainsi que de diminuer les coûts de ce service de plus de 3 000\$. Les collectes seront encore effectuées par la compagnie Stanley et Dany Taylor transport inc.

Au mois de septembre dernier, le conseil a donné un mandat à une firme d’ingénieurs pour réaliser un plan directeur du ruisseau Pratt. Ce mois-ci, les élus mandatent à nouveau une firme d’ingénieurs afin d’évaluer la faisabilité de

la construction de bassins de rétention dans le secteur du parc industriel régional, tout juste en amont de la zone sensible du centre-ville de Coaticook. Les résultats de cette étude de faisabilité permettront à la Ville d'avoir une meilleure idée des coûts de réalisation d'un tel projet et de l'ampleur des impacts positifs qui pourraient en découler pour la zone du centre-ville.

La semaine dernière, la population apprenait que le groupe Cabico était maintenant la propriété d'intérêt québécois. Au cours du conseil municipal, les élus ont adopté une résolution permettant la vente de l'immeuble dans lequel est située une partie des activités de l'entreprise. En effet, Groupe Cabico inc., dont la propriété est maintenant sous le contrôle de M. Alain Ouzilleau, se portera acquéreur de l'édifice situé sur la rue Akhurst. Depuis plusieurs années, la Ville de Coaticook avait convenu d'un bail avec option d'achat avec la compagnie en question de façon à aider l'implantation de l'entreprise. La Ville a déjà utilisé ce mécanisme légal afin de retenir et attirer de nouvelles entreprises manufacturières par le passé et nul doute que cela aura contribué énormément pour aider à la consolidation des emplois dans les entreprises de la Ville.

Finalement, au cours de cette assemblée, les conseillers municipaux ont procédé au changement de nom de quatre structures déjà existantes. Ainsi, le pont sur la rue St-Paul Est portera le nom de Pont Charles-Émile-Audet, le pont de la rue St-Marc portera le nom de Pont Rouge, le pont de la rue Main Est deviendra le Pont Georges-Vaillancourt et le pont de la rue St-Jean-Baptiste sera le Pont Léon-C.-Drolet. Par ailleurs, le parc qui fut créé sur la rue St-Jean-Baptiste sera nommé Parc Véronneau.

- 30 -

Source : Shirley Lavertu, Responsable des communications

Tél : 819-849-2721 #256